

Les constats de départ

- **La Wallonie a besoin d'une amélioration de son économie**
- **La dynamique de la reconversion de terrains pollués n'est pas satisfaisante**
- **Les incantations à la simplification administrative n'ont rien donné**
- **C'est un problème collectif à gérer collectivement**
- **Administration et Secteur privé peuvent travailler à produire des propositions communes**



Les objectifs

- Identifier les problèmes les plus récurrents et handicapants
- Travailler ensemble sur des solutions concrètes et praticables (*Quick Wins*) :
 - Dans le contexte réglementaire actuel;
 - Nécessitant des adaptations réglementaires → Vade-mecum collégial à destination du monde politique;

Et au-delà

- Poursuivre la réflexion vers un changement de paradigme ? Exemples internationaux

L'organisation

- **Co organisation Assenas / Fedexsol / SPW-ARNE**
- **Acteurs de la gestion des sols pollués en Wallonie (publics et privés) => Quel est leur rôle dans les processus de gestion et de redéveloppement des terrains pollués ?**
- **Format standardisé des exposés :**
 1. Qui je suis
 2. Ma mission
 3. Mon rôle dans les processus Sol et l'étape dans laquelle j'interviens
 4. Mon rôle dans le redéveloppement de ma région, dans le respect de son environnement
 5. Mes difficultés
 6. Mes souhaits
 7. Mes présomptions pour le futur
- **Programme :**
 - **9 exposés**
 - **2 sessions d'une heure**
 - **Un temps d'échanges et de questions-réponses après chaque session**



La restitution

- **A l'issue du Colloque => Lister les thématiques importantes qui sont soulevées**
- **Post-Colloque :**
 - Tri plus approfondi en concertation avec l'administration
 - Retour vers les participants avec une sélection de thématiques => sondage pour identifier les thèmes des ateliers
- **Les ateliers :**
 - Avant fin 2023
 - En co-organisation avec les services de l'administration
 - 2 à 4 ateliers de 10 à 15 personnes (représentativité nécessaire)
- **Objectif final début 2024 = Rédaction d'un mémorandum (=> à faire remonter auprès des Autorités politiques avant les élections)**

La démarche et le logigramme-projet

- **Rappel de l'angle de vue :**
 - **Un ou plusieurs acteurs privés ont un projet qui implique de redéveloppement d'un terrain présentant des contraintes liées à la pollution du sol**
- **Etapas technico-administratives tout le long du parcours, dépendant du statut du terrain et du type de projet envisagé**
- **Illustration à l'aide d'un logigramme-projet standard (non exhaustif, fictif)**

Le terrain

Bâtiment industriel IED
en fin d'activité

Friche
industrielle

Zone boisée
Quelques
vieux hangars



BDES



Pêche
(Plan réha exécuté selon
Décret Déchets 1996)

Pêche
(Permis avec activité à risque,
Rapport de base 2020)

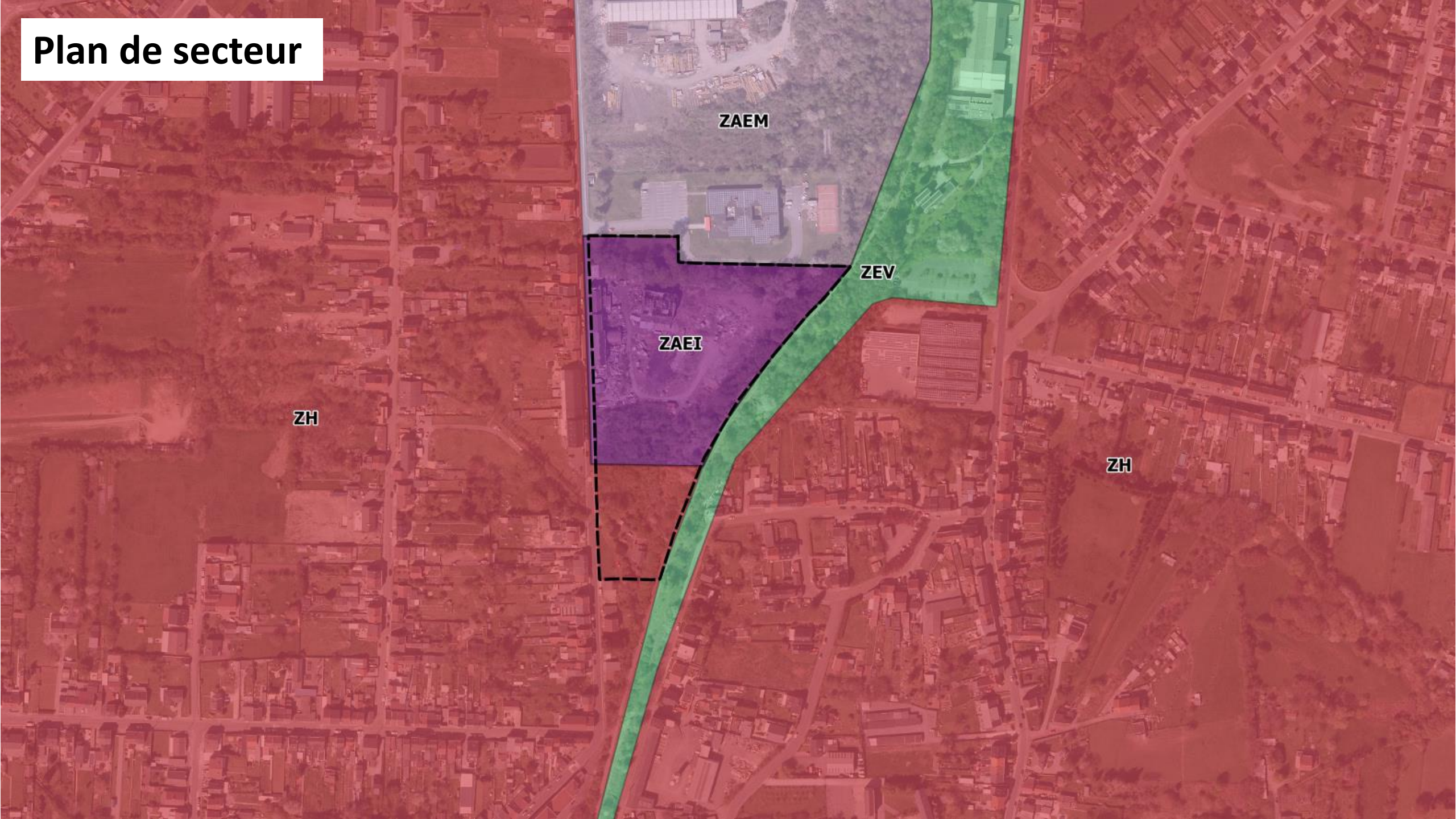
Lavande
(présence d'un remblai)

C

B

A

Plan de secteur



ZAEM

ZEV

ZAEI

ZH

ZH

Le projet



Parc d'activités économiques

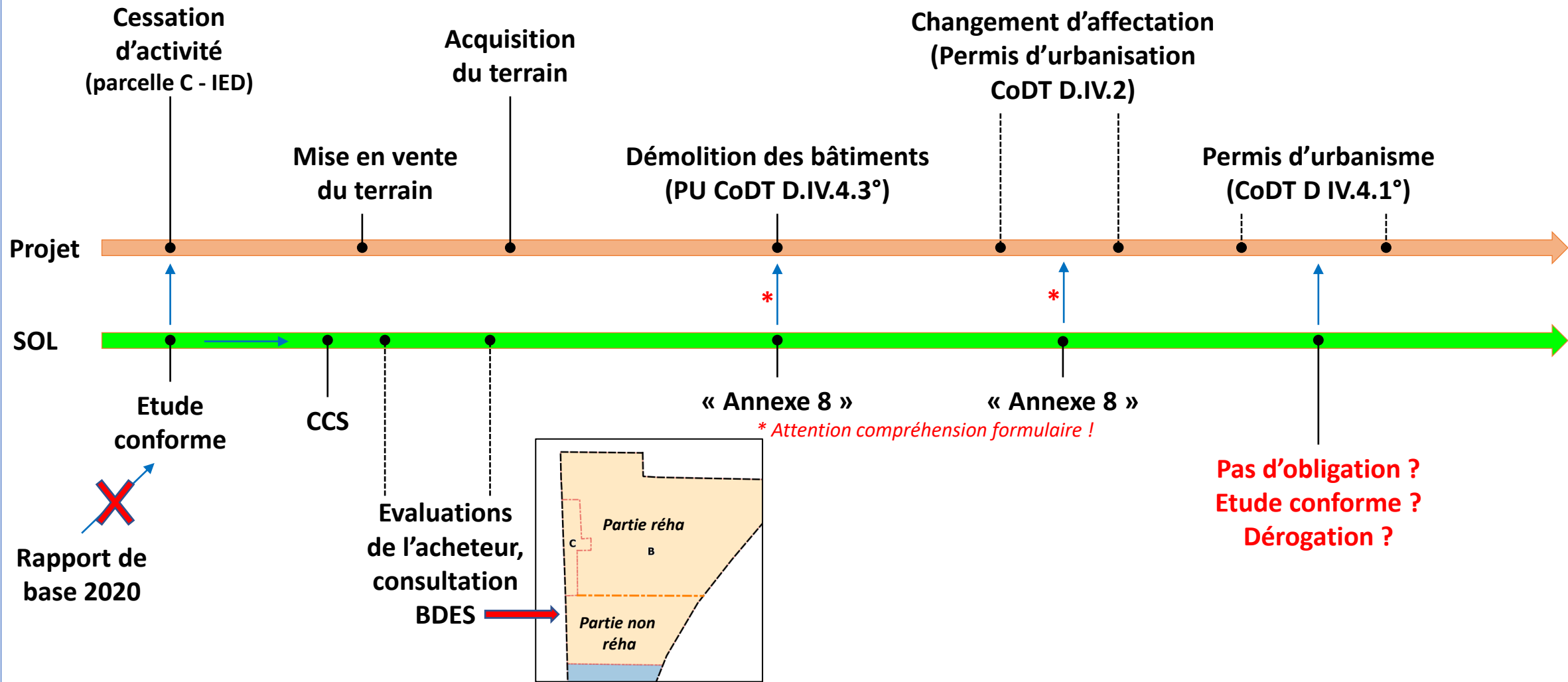
C

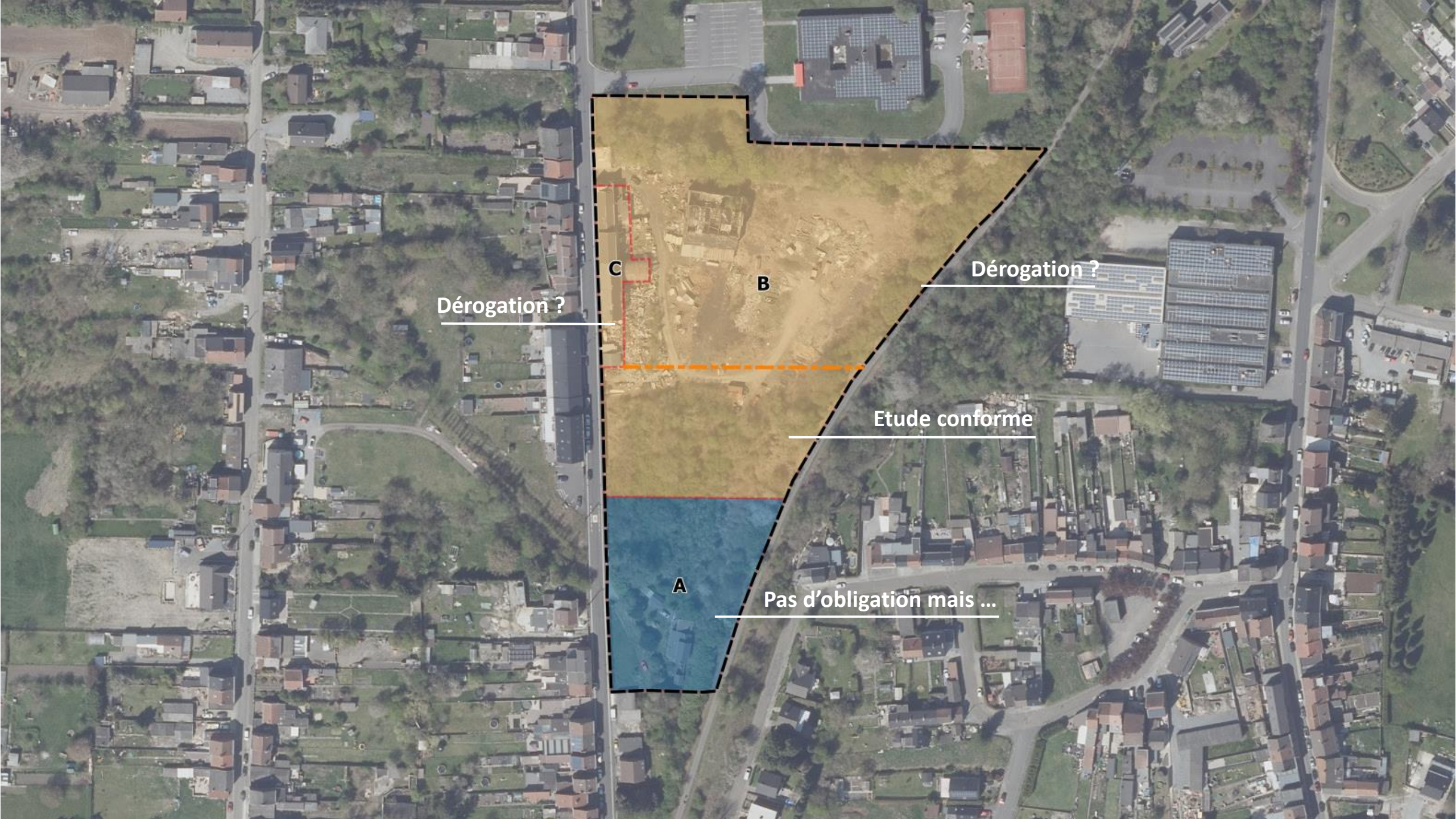
B

Espace vert

Zone résidentielle

A





Dérogation ?

C

B

Dérogation ?

Etude conforme

A

Pas d'obligation mais ...